

Année scolaire 2022 - 2023

Message de la direction

Nous voilà déjà rendus à notre neuvième année à l'école Quatre-Saisons. Notre équipe est enthousiaste et prête à faire vivre des expériences mémorables à nos élèves et à leur offrir une éducation différenciée, dans une école où le respect et la sécurité sont au premier plan. Ici, nous apprenons le français dans un environnement inclusif, stimulant et riche en collaboration. La réussite de tous nos élèves nous tient à cœur. Nous voulons que chaque élève réussisse et s'épanouisse à son plein potentiel. Nous accordons donc une grande importance aux relations positives entretenues entre l'école, la famille et la communauté. La réussite est le résultat d'un travail collaboratif. Nous avons très hâte de travailler avec vous. On vous souhaite une bonne année scolaire 2022-2023!

M. Denis Gravel - directeur et Mme Annie-Claude Léveillé - directrice adjointe

Règlements généraux

1. Il n'est pas permis d'amener des objets personnels (ballon, jouets, etc.) à l'école, à moins d'une autorisation de la direction.
2. Le français est la langue de communication à l'école.
3. Les 3 V (Violence-Vandalisme-Vulgarité) ne sont pas tolérés en aucun temps.
4. Les appareils audio (téléphone cellulaire, iPod, jeux électroniques) sont interdits dans l'école et dans la cour à moins autorisé par la direction pour tous les élèves du primaire. La technologie est permise seulement pour les élèves de la 6^e à la 9^e année pendant les pauses.
5. Tout objet violent ou dangereux (couteaux, allumettes, etc..) est strictement interdit.

Soutien au comportement positif

Le soutien au comportement positif est utilisé à l'école Quatre-Saisons afin de favoriser la création d'un climat scolaire positif, sécuritaire et inclusif qui contribue à l'apprentissage, au succès et au bien-être de chacun des élèves. Les attentes comportementales de l'école sont basées sur 4 valeurs : la fierté, le respect, l'empathie et la responsabilité. La matrice des attentes comportementales de même que l'arbre décisionnel se retrouvent sur la page Web de notre école sous le menu école-soutien au comportement positif.

Communication école/foyer

- Site Internet : www.qs.centrenord.ab.ca;
- Téléphone: 780-929-1183 Télécopieur: 780-929-1198
- Twitter: @Ecole_QS
- Facebook : facebook.com/EcoleQS/
- Un courriel est envoyé tous les dimanches matins à tous les parents afin de communiquer les informations importantes de chaque semaine.

Toute communication écrite sera remise au plus jeune de la famille.

Médicaments

Si votre enfant doit prendre un médicament, vous devez signer le formulaire autorisant un adulte à administrer le médicament. Le médicament doit être dans le contenant original sur lequel apparait la dose prescrite et remis au secrétariat. Il est important d'aviser le secrétariat de toute allergie et/ou autre condition médicale affectant votre enfant. Le formulaire se trouve sur le site web de l'école : www.qs.centrenord.ab.ca section parents/formulaires et documents utiles.

Bulletins scolaires

L'année scolaire est divisée en 3 étapes :

- 1^{re} étape : Remise du profil de l'élève au mois d'octobre.
- 2^{re} étape : Remise du bulletin sommatif au mois de janvier.
- 3^{re} étape : Remise du bulletin sommatif au mois de juin.

Transport scolaire

Avis de retard/annulation

Pour savoir si l'autobus de votre enfant est en retard ou annulé, vous pouvez:

- Aller sur le site du conseil scolaire (centrenord.ab.ca) et cliquer sur l'icône de l'autobus;
- Aller sur twitter.com et taper #000F (000 étant le numéro d'autobus de votre enfant, ex. si votre enfant prend l'autobus 702F, vous tapez #702F) dans l'onglet de recherche. Vous pouvez aussi avoir tous les avis de retard en suivant l'utilisateur @CSCNTransport.

Consignes

Les consignes suivantes doivent être respectées en tout temps par tous les élèves qui utilisent le transport scolaire, tel qu'exigé par le département de transport du conseil scolaire.

1. Se présenter à l'arrêt d'autobus 5 minutes avant l'arrivée de l'autobus.
2. Collaborer avec le chauffeur.
3. Être respectueux des autres et de leurs effets personnels.
4. Ne jamais mettre un bras, une jambe ou la tête à l'extérieur d'une fenêtre.
5. Garder les jambes dans son banc (pas dans l'allée).
6. Ne pas cracher.
7. Ne pas lancer d'objets.
8. Ne pas manger ni boire dans l'autobus.
9. Parler à voix basse.
10. Toujours rester assis lorsque l'autobus est arrêté ou en mouvement.

⇒Aucun vandalisme ne sera toléré⇒

Un élève qui recevra plusieurs infractions pourrait se voir refuser l'accès au système de transport pendant un à plusieurs jours. Les parents seraient alors responsables d'assumer le transport de leur enfant pour la durée de la suspension en respectant les heures de classe.

Pour toutes informations ou changements, contacter le bureau des transports au 780-468-6440.

Si vous assumez le transport de votre enfant :

1. La surveillance extérieure débute à 8h30.
2. La fin de la journée scolaire est à 15h20.
3. Veuillez ne pas déposer votre enfant à l'école avant 8h30. La cloche pour l'entrée des élèves dans leurs salles de classe sonne à 8h45.

Période du diners

Les élèves prendront leur diners dans leur salle de classe. La consommation de chocolat, gomme, croustilles, boissons gazeuses est à éviter. Dus aux allergies, les aliments contenant des noix ou toute trace de noix sont interdits. L'enseignant enverra en début d'année les aliments à éviter, s'il y a allergies pour un ou des élèves en classe. Il n'y a pas de micro-onde dans les salles de classe au primaire. Un micro-onde est disponible pour les élèves de la 7^e à la 9^e année.

Tenue vestimentaire

1. Il est important de vêtir votre enfant selon la température extérieure. Les récréations seront toujours à l'extérieur sauf en cas de pluie ou si la température est plus froide que -22⁰C.
2. Le port de la casquette/chapeau est interdit à l'intérieur de l'école mais recommandé pour les récréations. Les élèves au secondaire sont permis.
3. Les élèves doivent avoir deux paires de chaussures : une pour l'extérieur et l'autre pour l'intérieur à semelle blanche ou non marquante; les sandales sont acceptées pour les récréations si elles sont attachées (pas de sandales de type flip flop).
4. Les imprimés à caractère violent, sexuel ou morbide ne sont pas permis.
5. Les shorts/jupes doivent être d'une longueur adéquate; les bretelles spaghettis et les gilets trop courts ne couvrant pas le dos ni la taille ne sont pas permises.

Absences des élèves

Toute absence d'un enfant doit être motivée par téléphone ou par courriel au secrétariat avant 9h00 le matin et avant 12h00 pour une absence l'après-midi. Un élève qui arrive en retard doit se présenter au secrétariat avant de se rendre à sa classe. À l'arrivée, le parent doit communiquer avec le secrétariat.

Sécurité à l'école

Lorsque vous venez à l'école, veuillez-vous présenter au secrétariat en premier lieu.

Ma fête, mon livre

Nous continuons cette année Ma fête, mon livre. Nous invitons les élèves à faire don d'un livre à la bibliothèque de l'école ou à la bibliothèque de la classe à l'occasion de leur anniversaire. Le nom de l'enfant et sa date d'anniversaire seront écrits sur le livre à moins d'un avis contraire des parents. L'élève aura l'occasion de présenter son livre à sa classe. Les parents peuvent également, s'ils le désirent, venir faire la lecture du livre à la classe pour souligner l'évènement.

Dû à d'importantes allergies alimentaires, **il n'est pas permis d'apporter des gâteaux/cupcake ou autre nourriture aux élèves de la classe pour souligner l'anniversaire de votre enfant**. Ma fête, mon livre sera l'occasion de souligner la fête de votre enfant à l'école en toute sécurité.

Invitation pour fêtes d'anniversaire

Il est permis de distribuer les invitations pour les fêtes d'anniversaire à l'école. Cependant, certaines règles doivent être respectées afin d'éviter tout conflit. Les invitations doivent être bien identifiées et placées dans une enveloppe qui sera donnée à l'enseignant. C'est **l'enseignant** qui fera la distribution des invitations.

Divers programmes pour le bien-être des élèves

En partenariat avec le Projet Espoir, des ateliers et des formations continueront d'être animés en classe pour promouvoir la santé mentale et physique, ainsi que des relations saines auprès de nos élèves.

Pour en citer quelques-unes : *Vers le Pacifique, Différents mais pas indifférents, Ma culture dans le ResPAIX, Médiation par les pairs*.

Activités sportives

Dans le cadre du cours d'éducation physique, les élèves auront l'opportunité d'essayer différents sports selon le programme d'études. En plus, voici les sorties sportives qui auront lieu cette année.

Maternelle à la 3^e année

- Lacrosse au centre récréatif de Beaumont : 1 session en janvier
- Basketball au centre récréatif de Beaumont : 1 session en janvier
- Patinage au Centre récréatif de Beaumont : 3 sessions en mars
- Gymnastique au Phoenix Gymnastics Centre, Edmonton : 3 sessions en avril
- Natation au Centre récréatif de Beaumont : 4 sessions en mai
- Soccer à l'école Quatre-Saisons : 1 session en juin

4^e à 9^e année

- Lacrosse au centre récréatif de Beaumont : 1 session en janvier
- Basketball au centre récréatif de Beaumont : 1 session en janvier
- Patinage au Centre récréatif de Beaumont : 3 sessions en mars
- Ski à Rabbit Hill dans Leduc Country: 2 sorties en mars
- Soccer à l'école Quatre-Saisons : 1 session en juin
- Escalade (7^e à 9^e) au Centre récréatif de Beaumont : en mai/juin
- Ski à Jasper (7^e à 9^e) en partenariat avec l'école J. E. Lapointe

Calendrier des jours

Année scolaire 2022/2023

septembre			2022			février			2023		
d	l	m	m	j	v	d	l	m	m	j	v
				1 ⁵	2 ¹	3			1 ⁴	2 ⁵	3 ¹
4	C	6 ²	7 ³	8 ⁴	9 ⁵	10	5	6 ²	7 ³	JP	Congrès ATA
11	12 ¹	13 ²	14 ³	15 ⁴	16 ⁵	17	12	13 ⁴	14 ⁵	15 ¹	16 ²
18	19 ¹	20 ²	21 ³	22 ⁴	23 ⁵	24	19	C	21 ⁵	22 ¹	23 ²
25	26 ¹	27 ²	28 ³	JP	C	1	26	27 ⁴	28 ⁵		24 ³
octobre			2022			mars			2023		
d	l	m	m	j	v	d	l	m	m	j	v
2	3 ⁴	4 ⁵	5 ¹	6 ²	7 ³	8			1 ¹	2 ²	3 ³
9	C	11 ⁴	12 ⁵	13 ¹	14 ²	15	5	6 ⁴	7 ⁵	8 ¹	9 ²
16	17 ³	18 ⁴	19 ⁵	20 ¹	JP	22	12	13 ³	14 ⁴	15 ⁵	16 ¹
23	24 ²	25 ³	26 ⁴	27 ⁵	28 ¹	29	19	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	23 ¹
30	31 ²						26	C	C	C	C
novembre			2022			avril			2023		
d	l	m	m	j	v	d	l	m	m	j	v
		1 ³	2 ⁴	3 ⁵	4 ¹	5					1
6	7 ²	8 ³	C	C	C	12	2	3 ³	4 ⁴	5 ⁵	6 ¹
13	14 ⁴	15 ⁵	16 ¹	17 ²	18 ³	19	9	C	11 ²	12 ³	13 ⁴
20	21 ⁴	22 ⁵	23 ¹	24 ²	JP	26	16	17 ¹	18 ²	19 ³	20 ⁴
27	28 ³	29 ⁴	30 ⁵				23/30	24 ⁵	25 ¹	26 ²	27 ³
décembre			2022			mai			2023		
d	l	m	m	j	v	d	l	m	m	j	v
				1 ¹	2 ²	3			1 ⁵	2 ¹	3 ⁴
4	5 ³	6 ⁴	7 ⁵	8 ¹	9 ²	10	7	8 ⁵	9 ¹	10 ²	11 ³
11	12	13	14	15	16	17	14	15	16	17	18
18	19 ³	20 ⁴	21 ⁵	22 ¹	23 ²	24	21	C	23 ⁴	24 ⁵	25 ¹
25	C	C	C	C	C	31	28	29 ³	30 ⁴	31 ⁵	
janvier			2023			juin			2023		
d	l	m	m	j	v	d	l	m	m	j	v
1	C	C	C	C	C	7				1 ¹	2 ²
8	JP	10 ³	11 ⁴	12 ⁵	13 ¹	14	4	5 ³	6 ⁴	7 ⁵	8 ¹
15	16 ²	17 ³	18 ⁴	19 ⁵	20 ¹	21	11	12 ³	13 ⁴	14 ⁵	15 ¹
22	23 ²	24 ³	25 ⁴	26 ⁵	27 ¹	28	18	19 ³	20 ⁴	21 ⁵	22 ¹
29	30 ²	31 ³					25	26 ³	27 ⁴	JP	Congé d'été